Mouvement Européen
Eure et Loir

2 mars 2024

MEF 28 INFO

Lettre d'information européenne

Europe, réveille-toi ! Tu as été construite après une guerre qui avait ravagé ton continent, il y a de cela bientôt 80 ans. Plus jamais çà, avais-tu alors voulu et crié ! Tu as depuis tout fait pour que la paix remplace la guerre. La paix ayant perduré, tu as fini par croire impossible que la guerre revienne. Or elle est revenue à tes portes ! Deux ans déjà, le 24 février 2022, que la Russie a pénétré de force dans le territoire ukrainien, après également une annexion de la Crimée en 2014, au mépris de tous les accords garantissant le respect des frontières nationales !

Améliorer et consolider notre Europe dans un espace démocratique, de liberté et de respect des droits fondamentaux a toujours été une nécessité. Mais face aux menaces d'un régime dictatorial, comme il y en a eu plus d'un autrefois, qui ambitionne de reconstituer un empire du passé utopique, sans se soucier des milliers de morts qu'il entraine dans de folles expéditions militaires, l'Union européenne n'a d'autre choix que de se préparer à la guerre pour défendre son espace de paix. Si la malheureuse Ukraine qui souhaite ardemment rejoindre notre Union, malgré le courage de son peuple, venait à être défaite par son agresseur, alors c'est l'existence même de notre Europe qui serait remise en question. Il est ainsi impératif d'aider non seulement l'Ukraine à se défendre, mais en même temps de nous donner les moyens de nous réarmer nous-mêmes. Notre propre sécurité en dépend.

Il est difficile d'admettre que notre Union européenne, préoccupée actuellement davantage par ses problèmes internes qu'externes (contestations diverses, par exemple concernant l'agriculture…), se doit de se tourner vers la mise en place d'une économie de guerre, du moins une politique de défense véritable. Dans les Etats membres de l'UE, un retour à un nationalisme eurosceptique soi-disant salvateur ne peut en réalité que nous affaiblir, au moment précisément où il convient de se montrer fort. Aucun pays de l'UE n'est en effet en capacité d'obtenir isolément les moyens d'action d'un ensemble solidaire constitué par 27 Etats membres représentant près de 450 millions d'habitants. Pourtant, les partis politiques eurosceptiques en s'appuyant sur des mouvements contestataires sont en tête des sondages pour la prochaine élection du Parlement européen. Or, répétons-le une nouvelle fois, cette élection n'est pas une élection « pour ou contre » les gouvernements en place au niveau national, mais bien au contraire « pour ou contre » une Europe qui doit défendre son indépendance et ses valeurs dans un environnement géopolitique dangereux.

Europe, réveille-toi ! Tu es en danger ! Tu dois tout faire pour défendre au plus vite ton espace de démocratie et de paix !

./.

Le Mouvement européen, organisation internationale indépendante des gouvernements, institutions européennes et partis politiques, a été créé en 1948 pour aider à la création d'une Europe unie et pacifiée.

Contact : eure-et-loir@mouvement-europeen.eu
https://mouvement-europeen.eu
Mouvement européen d'Eure-et-Loir, Centre européen Franz Stock, 36 rue des Bellangères, 28630 Le Coudray

La défense européenne en question

Le conflit russo-ukrainien a largement contribué à remettre la question de la défense de l'Union européenne sur le devant de la scène. D'abord en raison de l'aide apportée à l'Ukraine pour lui donner des moyens militaires lui permettant de se défendre contre l'agresseur russe, ce qui implique pour les pays de l'UE de disposer de pareils moyens grâce à une ré-industrialisation de ses productions d'armement. Ensuite, au plan politique, la question de la défense s'inscrivant jusqu'ici principalement dans le cadre de l'OTAN. La sécurité de l'Europe étant largement considérée comme acquise, notamment sous la protection du « parapluie américain », l'Europe ne s'est que très peu investie, depuis des décennies, dans les domaines relevant de sa propre défense. Se pose en effet désormais le problème de remédier à cette situation sans tarder. Ceci est d'autant plus urgent que le risque existe, selon les résultats des prochaines élections législatives et présidentielle aux USA (5 novembre 2024), de voir le soutien jusqu'ici apporté à l'Europe remis en cause.

Face à cette situation, on se souviendra, peut-être avec regret, que le projet préparé par Jean Monnet dans les années 50 de « *Communauté européenne de défense (CED)* » combiné à celui de « *Communauté politique européennne (CPE)* », faisant suite au traité de « *Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA)* », n'ait finalement pu voir le jour. La France, après de très longues tergiversations, avait en effet refusé de le ratifier en 1954. Les questions de défense au niveau européen n'ont été ensuite abordées que beaucoup plus timidement dans le cadre du traité de Maastricht en 1992 avec la création d'un pilier consacré à la « *politique étrangère et de sécurité commune* (PESC) », repris en 2009 dans le traité de Lisbonne (traité sur l'Union européenne). Ce dernier prévoit en son article 24.1 que la compétence de l'Union couvre « *tous les domaines de la politique étrangère ainsi que l'ensemble des questions relatives à la sécurité de l'Union, y compris la définition progressive d'une politique de défense commune qui peut conduire à une défense commune* ».

Aujourd'hui, confrontée à la guerre en Ukraine, l'UE s'est dotée d'un grand nombre d'instruments pour tenter de pallier à sa faiblesse récurrente en matière de défense, par exemple avec la création de la « *Facilité européenne pour la paix (FEP*) » et le « *Fonds européen de défense (FED* ». Pour la production accélérée de munitions et de missiles, la Commission européenne, sous la conduite de Thierry Breton, a mis en place un programme de soutien aux industries concernées. A ce jour, l'Europe ne parvient toutefois pas encore à livrer à l'Ukraine la quantité de munitions dont cette dernière a besoin.

Toutes les initiatives prises au niveau européen dans le domaine de la défense visent à renforcer « *l'autonomie stratégique* » de l'UE. Mais les moyens nécessaires pour remonter la pente, après des années pratiquement d'inaction dans ce domaine, outre les difficultés d'entente entre ses Etats membres à ce sujet, impliquent des investissements considérables difficiles à réaliser dans le cadre budgétaire actuel. L'idée a été avancée de surmonter ces difficultés par un emprunt commun au niveau de l'UE sur le modèle de celui qui a été contracté suite à la pandémie du Covid-19 et qui a connu un immense succès (plan de relance « *NextGenerationEU* »).

Pour mieux connaître les problématiques liées aux questions de défense européenne, les sites en ligne suivants apportent nombre d'informations utiles :

https://www.touteleurope.eu/l-ue-dans-le-monde/la-politique-de-securite-et-de-defense-commune-psdc/

https://www.robert-schuman.eu/questions-d-europe/737-la-defense-de-l-europe-par-les-europeens-un-mythe-une-necessite-une-ambition-un-espoir

https://www.euractiv.fr/section/defense/news/les-fonds-et-programmes-de-defense-de-lue-comment-sy-retrouver/

https://european-union.europa.eu/institutions-law-budget/institutions-and-bodies/search-all-eu-institutions-and-bodies/european-defence-agency-eda_fr

La conférence de soutien à l'Ukraine, tenue à Paris le 27 février dernier à l'initiative de la France, a remis les questions de défense au premier plan des préoccupations liées à la guerre en Ukraine. Voir le site : https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2024/02/27/conference-de-soutien-a-lukraine

Anniversaire tragique

Le 24 février 2022, la Russie envahissait l'Ukraine. A l'occasion de cet anniversaire, les institutions européennes ont fait une déclaration commune. Le président du Conseil européen, Charles Michel, les présidentes de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et du Parlement européen, Roberta Metsola, ont tenu à rappeler que l'agression russe s'inscrivait « *en violation manifeste du droit international et de la charte des nations unies. Deux années de violence, de barbarie, de terreur et de destruction… L'héroïque peuple ukrainien fait montre de force morale et de détermination en défendant sa patrie et en se battant pour sa liberté et nos valeurs européennes communes… L'Union européenne soutiendra toujours l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues* ». La déclaration complète est reprise sur le site : https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2024/02/23/joint-statement-by-the-president-of-the-european-council-the-president-of-the-european-commission-and-the-president-of-the-european-parliament/

La présidente de la Commission s'est rendue à Kiev, le 24 février dernier, pour célébrer sur place en Ukraine auprès de son président, Volodymyr Zelensky, cet anniversaire tragique. Par sa présence, elle a voulu montrer la solidarité de l'Union européenne avec le peuple ukrainien.

La Suède entre dans l'OTAN

Toujours concernant les questions de défense, on notera que la Suède a enfin obtenu le feu vert de tous les Etats membres de l'OTAN pour intégrer cette alliance atlantique. La Suède avait présentée sa candidature en avril 2022 en même temps que la Finlande en raison de l'agression russe contre l'Ukraine. La Turquie s'y était d'abord opposée pour des motifs de politique interne (problème kurde) et avait finalement levé son véto en janvier dernier. La Hongrie était le seul pays à n'avoir pas encore ratifié cette candidature du fait de son positionnement pas toujours clair au sein de l'UE que ce soit vis-à-vis de la Russie qui continue de lui fournir une bonne partie de ses besoins énergétiques ou encore vis-à-vis de l'UE concernant, entre autre, son non respect de l'état de droit. Finalement, le Parlement hongrois a ratifié le 26 février l'entrée de la Suède dans l'OTAN. 32 pays seront désormais membres de l'OTAN dont 23 appartiennent à l'Union européenne.

Fonds européens pour la Pologne

Les fonds européens destinés à la Pologne dans le cadre du plan de relance européen (NextGenerationEU) vont être débloqués a annoncé Ursula von der Leyen en visite à Varsovie le 23 février. Ces fonds n'avaient jusqu'à présent pas été versés en raison des litiges entre l'UE et le parti national-conservateur Droit et justice (PiS), au pouvoir ces dernières années. Le non respect de l'état de droit par la Pologne, sous direction du PiS, concernait notamment l'indépendance de la justice, la liberté de la presse ou encore les droits des personnes LGBT. Le changement de gouvernement en novembre dernier, avec à sa tête le pro-européen Donald Tusk, s'est traduit par la mise en place de mesures visant le rétablissement de l'état de droit. Les montants financiers concernés s'élèvent à 137 milliards d'euros pour la période allant jusqu' à 2027 ! 76,5 milliards sont prévus au titre de la politique de cohésion de l'UE et plus de 60 milliards sous forme de prêts et de subventions.

Contestations du monde agricole

Nous avons abordé dans notre MEF 28 INFO de février dernier (pp. 2-4) les problèmes des milieux agricoles qui se sont traduits par des mouvements contestataires importants dans bon nombre de pays de l'UE, dont la France. Le salon de l'agriculture à Paris (24 février au 3 mars) a été marqué par la colère de certains producteurs à l'encontre de mesures les concernant dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC). Les débats et les initiatives prises pour tenter de remédier aux problèmes rencontrés se poursuivent tant au plan national qu'européen. Le Commissaire à l'agriculture Janusz Wojciechowski, a reconnu que des actions rapides

étaient nécessaires pour répondre à l'attente des milieux agricoles. Il a admis que des initiatives étaient peut-être allées trop loin ou trop rapidement en matière d'environnement et que la politique commerciale de l'UE devait assurer une concurrence équitable entre toutes les parties prenantes. « *Les intérêts des agriculteurs ne doivent pas être sacrifiés au profit d'autres intérêts* » a-t-il déclaré. Un article récent de « Toute l'Europe » est consacré aux revendications et plaintes du monde agricole qui peut être consulté sur le site : https://www.touteleurope.eu/agriculture-et-peche/pacte-vert-pac-ce-que-les-agriculteurs-reprochent-a-l-union-europeenne/. Une étude résumant la répartition des bénéficiaires des fonds de la PAC en France est reprise en ligne : https://www.touteleurope.eu/agriculture-et-peche/politique-agricole-commune-quels-departements-francais-sont-les-principaux-beneficiaires-des-fonds-de-la-pac/

Election européenne

La campagne électorale pour renouveler le Parlement européen, dont le mandat de 5 ans arrive à son terme après la dernière élection de 2019, s'amplifie au fur et à mesure que la date du vote se rapproche (entre le 6 et le 9 juin selon les pays). La France votera le dimanche 9 juin pour élire 81 députés européens (2 de plus qu'en 2019). En provenance des 27 Etats membres de l'Union européenne, 720 eurodéputés (au lieu de 705 lors du précédent mandat) seront ainsi élus au suffrage universel direct (depuis 1979). Ils se répartiront entre 7 groupes politiques (+ groupe des « non inscrits ») que compte actuellement le Parlement européen. La formation d'un groupe nécessite un minimum de 23 députés originaires d'au moins 7 pays.

Jusqu'à présent, le groupe le plus important avec 178 eurodéputés était celui du *« Parti populaire européen (PPE)* » formé de députés conservateurs (majoritairement de la CDU allemande) dont 8 français (7 LR). Venaient ensuite le groupe « *Alliance progressiste des socialistes et démocrates (S&D)* » avec 140 eurodéputés, dont 7 français et, en 3ème position, les centristes et libéraux « *Renew Europe (RE)* » avec 102 eurodéputés dont 23 français du parti Renaissance. En 4ème position, le groupe des « *Verts/Alliance libre européenne (Verts/ALE)* » constitué de 72 eurodéputés, dont 12 français. En 5ème place, le groupe des « *Conservateurs et réformistes européens (CRE)* » situé à l'extrême droite eurosceptique avec 68 eurodéputés, dont 1 français (ex RN). Le 6ème groupe était celui de « *Identité et démocratie (ID)* » également situé à l'extrême droite de l'hémicycle et eurosceptique avec 59 eurodéputés, dont 18 français provenant du Rassemblement national. En 7ème position, le « *Groupe de la Gauche unitaire/gauche verte nordique (GUE/NGL)* » situé à l'extrême gauche avec 37 eurodéputés dont 6 français (LFI). Enfin, un groupe à part : celui des « *Non-inscrits* » au nombre de 49. Il s'agit d'eurodéputés ne voulant pas s'apparenter aux autres groupes du Parlement européen, en provenance majoritairement du parti hongrois du Fidesz eurosceptique. 4 français y figurent.

La plupart des décisions prises par le Parlement européen dans les domaines législatif, budgétaire, ou dans ses fonctions de contrôle politique, consultatives et autres prises de position, l'ont été grâce à des alliances entre le PPE, le S&D et RE permettant d'obtenir la majorité lors des votes requis. Selon des sondages récents, cette majorité risque d'être remise en cause. Les groupes situés à l'extrême droite de l'hémicycle (CRE et ID) verraient en effet leur nombre de sièges en forte augmentation, au détriment des 3 principaux groupes actuels. Ceci pourrait avoir des conséquences préoccupantes sur la conduite des affaires européennes compte tenu de l'affichage largement eurosceptique du CRE et ID. N'oublions pas que le rôle et les compétences du Parlement européen, comme dans tout régime démocratique, déterminent les politiques à mener. L'avenir de l'Union européenne en dépendra nécessairement. Une étude approfondie sur les résultats prévisionnels de l'élection du Parlement européen est à consulter sur le site : https://ecfr.eu/publication/a-sharp-right-turn-a-forecast-for-the-2024-european-parliament-elections/

Présidence de la Commission européenne

Ursula von der Leyen a annoncé le 19 février sa candidature pour un second mandat à la présidence de la Commission. Restera au Conseil européen de lui apporter son appui en vue de sa réélection par le Parlement européen. Son appartenance au PPE devrait la conforter. Le PPE resterait en effet, selon les sondages, le groupe politique le plus important au sein du Parlement (voir dernier MEF 28 INFO : « *Spitzenkandidat* » p.3).